



NOTICE BIOGRAPHIQUE



SŒUR LUCILLE CARDINAL
LUCILE-MONIQUE

retournée à la Maison du Père le 8 février 2018
à l'âge de 86 ans
dont 66 ans de profession religieuse

+2649

« J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger;
j'étais nu et vous m'avez habillé... Toutes les fois que vous l'avez
fait à ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. »
Mt 25, 35

Le parcours de vie de Sœur Lucille Cardinal est inspiré de cet enseignement de Jésus à ses disciples et de la foi chrétienne vécue dans sa famille. Habitée par cette parole de Dieu et marquée par l'influence religieuse de ses parents, Sœur Lucille donne près de trente ans de sa vie au service des pauvres. Tout au long de sa vie consacrée, elle a voulu non seulement mettre en pratique cette parole de Jésus, mais elle a voulu aussi créer un climat propice à la fraternité dans son milieu de vie comme elle l'avait vécu dans sa famille.

Lucille Cardinal est née à Hull, le 28 avril 1931. Elle est la neuvième d'une famille de douze enfants. Son père, Roland Cardinal, est un chrétien convaincu, un grand priant, un travailleur émérite de la compagnie E.B. Eddy, un époux attentionné à son épouse et un père dévoué à ses enfants.

Sa mère, Claudina Guertin, est une « femme forte » à l'image de la femme acclamée dans le livre de la Sagesse, douée d'une forte personnalité et d'une débrouillardise exceptionnelle. Elle est le chef de famille qui sait planifier la vie familiale et administrer l'unique salaire de façon à pouvoir payer les études et le pensionnat des deux enfants sourds à Montréal, l'aîné et la cinquième fille, sans que l'instruction des autres enfants en souffre.

La prière tient une grande place dans la vie de la famille : assistance quotidienne du père à la messe du matin et prière du soir de toute la famille : récitation du chapelet, invocation à Jésus, Marie, Joseph, trois Ave Maria, prière à saint Joseph et à la Vierge Marie et rénovation de la consécration au Sacré-Cœur.

Lucille a eu une enfance et une adolescence heureuses. Grâce à l'aide financière des aînées sur le marché du travail et à la bonne administration de sa mère, Lucille a bénéficié de certains privilèges : cours de piano, cours de diction et fréquentation d'une école privée au cours secondaire.

Lucille fréquente toujours des écoles où enseignent des religieuses, d'excellentes enseignantes, des modèles qui l'inspirent. À l'âge de dix ans, elle accompagne la supérieure au marché tous les samedis. Elle admire cette religieuse douce, bonne, charitable,

honnête, Sœur Thérèse-de-Saint-Augustin. Elle l'admire à ce point qu'elle veut devenir comme elle : une Sœur Supérieure. Elle entre sans hésitation au postulat, après son cours supérieur d'École Normale, le 1^{er} août 1949.

Sœur Lucille Cardinal fait profession temporaire sous le nom de Sœur Lucile-Monique le 16 juillet 1951 et profession perpétuelle le 16 juillet 1954, à la Maison mère, à Ottawa.

Elle est orientée dans la mission éducative où elle se dévoue pendant trente-sept ans dans l'enseignement et quinze ans à la direction des études.

Ses responsabilités sont ainsi réparties : tout d'abord, sept ans d'enseignement au niveau primaire : à Gatineau, à Drummondville, à Papineauville et à Hull, à l'école Lauzon. De 1956 à 1965, elle enseigne à Rouyn : deux ans au Couvent des Saints-Anges au niveau secondaire et sept ans à l'École normale Notre-Dame-de-Grâce. De 1965 à 1967, elle complète ses études à l'Université Laval à Québec où on lui octroie une Licence ès Lettres. De 1967 à 1986, elle enseigne à nouveau au secondaire, à l'externat classique, puis à l'école Paul VI et à l'École polyvalente La Source. Elle quitte Rouyn en 1986 après vingt-huit ans de dévouement dans l'éducation des jeunes de cette région.

Elle nous livre cette confiance : « J'ai enseigné à des adolescents, filles et garçons ; j'ai aimé ces jeunes, je leur ai donné tout ce qu'il était possible de donner. J'ai essayé de leur faire apprécier l'étude et je ressentais une joie profonde de pouvoir leur faciliter la tâche : encouragement, aide personnelle aux moins doués, préparation de quatre cahiers d'exercices de français pour les quatre niveaux du secondaire, correction journalière des travaux exécutés en classe. Je leur ai donné d'avance ce que je leur aurais légué par testament. Combien de journées se sont prolongées jusqu'à 2 h ou 3 h du matin : c'était le beau et le bon temps! »

À côté de l'enseignement, l'aide aux pauvres a toujours été prioritaire dans la vie de Sœur Lucille. Laissons-lui la parole : « À Rouyn, les gens pauvres et nous, faisons bon ménage. C'était important pour nous, d'aider des familles dans le besoin : nous nous sentions vraiment filles de Mère Bruyère. Tout le monde était de la partie. Chaque classe était responsable d'une famille découverte au hasard et qu'on avait visitée et aidée plusieurs fois avant le temps des fêtes de Noël. La veille de Noël, c'était la distribution dans chaque famille ; chaque membre recevait un cadeau. Quelle belle rencontre ! Nous avons aussi exécuté et fait exécuter de gros travaux dans

certaines familles, souvent avec l'aide d'étudiants de l'Université. »

Sœur Lucille Cardinal quitte Rouyn, le cœur bien serré après ces années de bonheur vécues en solidarité avec tant de démunis de biens, remplis de cœur et de reconnaissance.

Après deux ans d'enseignement à l'École secondaire de Hull, Sœur Lucille assume, pendant quinze ans, la direction des études dans cette institution privée.

En 2003, sonne l'heure de passer le flambeau de la formation des jeunes, après cinquante-deux années de mission éducative marquées par la compétence, le dévouement et la compassion pour les démunis.

Cette ardeur au travail et ce désir de servir se manifestent aussi dans sa deuxième carrière au Couvent Saint-Joseph, dans le domaine de l'économat et de la rédaction des chroniques. De plus, Sœur Lucille participe activement aux démarches entreprises en vue d'une relève institutionnelle qui fera de l'École, devenue autonome, le Collège Saint-Joseph.

Le 14 novembre 2001, Sœur Lucille fait son entrée dans la communauté Notre-Dame-de-Lourdes de la Maison mère. Elle y assume la responsabilité de la comptabilité locale et d'aide à la comptabilité provinciale. Elle continue à y vivre l'idéal de ses premières années de formation religieuse ainsi énoncé dans ses détails biographiques, en 1951 : « Atteindre la perfection en me donnant sans compter et en étant fidèle aux plus petits points de la Règle et m'élever vers les cimes. »

Puis vient l'invitation à prendre sa retraite à la communauté Notre-Dame-de-Fatima, à la Maison mère, le 2 octobre 2016. Elle ne reste pas inactive. Son souci des démunis l'habite encore. Elle consacre aussi de longs temps à la prière.

Sa spiritualité, elle nous la dévoile dans ses notes personnelles : « À la suite de Mère d'Youville et de Mère Bruyère, j'ai essayé et j'essaie encore de me revêtir de l'esprit de Jésus : amour et vénération envers le Père, amour compatissant et efficace envers les pauvres, docilité à la divine Providence et conformité à la volonté de Dieu. » Sœur Lucille Cardinal vouait aussi une grande confiance à saint Joseph. « J'étais destinée, dit-elle, à demeurer sous sa tutelle. »

Sœur Lucille nous quitte discrètement comme elle a vécu, le 8 février 2018, laissant derrière elle l'image d'une femme totalement donnée.

